

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JANVIER 2015

Présents : MM. BERNOS, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs :

Joseph LEES	à	Madeleine COIG
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Denise MICHAUT
Aracéli ETCHENIQUE	à	Maylis DEL PIANTA
Valérie SARTOLOU	à	Maïté POTIN
Bernard UTHURRY	à	Aimé SOUMET
Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Elisabeth MIQUEU	à	Michel ADAM
Christophe GUERY	à	Henriette BONNET

**REÇU**  
- 5 FEV. 2015  
SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA  
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Bernard AURRISET, Sandrine HIRSCHINGER, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

**RAPPORT N° 150129-26-DIV-**

### MOTION DE SOUTIEN POUR LA PECHE AU SAUMON

M. LABARTHE indique que suite à la dernière réunion plénière du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) du 9/07/2014, la Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, nous a alertés sur les perspectives offertes au saumon atlantique sur le bassin versant du gave d'Oléron.

S'il est évident que les raisons qui entraînent les baisses d'effectifs de salmonidés sont multiples (changement climatique, problématiques liées à la continuité écologique...), il est toutefois flagrant que des mesures d'urgence simples de restrictions des prélèvements doivent être prises pour maintenir, à minima, une population de saumons dans nos rivières.

Dans cette optique, la Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques a sollicité une entrevue avec le Préfet de Région afin que des solutions efficaces puissent être trouvées avant la validation définitive du futur Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI).

Pour consolider cette position, la Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques sollicite le soutien des Communautés de Communes du bassin versant du gave d'Oloron, compétentes et soucieuses du développement local de leur territoire.

Au regard des éléments exposés par la Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques en matière de gestion et de protection des poissons migrateurs (et en particulier du saumon atlantique), la Communauté de Communes du Piémont Oloronais ;

APPORTE SON SOUTIEN à l'objectif poursuivi par la Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques qui vise à concilier la protection des PHM tout en maintenant la dynamique économique existante en matière de pêche à la ligne du saumon, et à ce titre ;

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **DEMANDE** que des mesures visant à réduire de manière conséquente les taux d'exploitation de l'espèce soient reprises dans les plus brefs délais,
- **DEMANDE** que l'ensemble de la filière halieutique réponde à la même réduction du taux d'exploitation de l'espèce,
- **DEMANDE** que l'effort de police actuel soit maintenu voire accru,
- **DENONCE** les propositions défendues par les services de l'État en matière de réduction de l'effort de pêche ; propositions validées en COGEPOMI le 9/07/2014 et qui visent à ajouter seulement 12 heures de relèves supplémentaires aux pêcheurs professionnels alors que l'équilibre en matière de réduction de l'effort de pêche avec la catégorie des pêcheurs de loisirs aurait dû atteindre 50 heures.

**REÇU**

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 janvier 2015



le -5 FEV. 2015

Suivent les signatures

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE

Affiché le 05.02.15

Le Président

Daniel LACRAMPE